

28 septembre 2023

Réconcilier les jeunes avec la République ? Le Service Civique le fait - c'est désormais prouvé.

A avoir en tête avant le CIV¹ du 9 octobre qui doit dessiner les actions proposées pour la jeunesse de nos quartiers populaires...

Une enquête exclusive menée par l'IFOP pour Unis-Cité² révèle des impacts inédits du Service Civique sur le rapport des jeunes, et notamment des jeunes des quartiers populaires, à la démocratie et à la citoyenneté. Ces résultats nous montrent que l'abstentionnisme des jeunes, leur défiance à l'égard des institutions et des pouvoirs publics et le sentiment d'abandon des jeunes résidant en QPV ne sont pas une fatalité.

Le Service Civique donne aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), du bac -5 au bac +5, la possibilité de s'engager, pendant 6 à 12 mois, sur des missions de solidarité dans tous les domaines de l'intérêt général, tout en étant formés, accompagnés et indemnisés. En leur donnant le pouvoir et l'envie d'agir, il est propice aux prises de conscience, aux questionnements et à la confrontation de points de vue. Le Service Civique constitue alors un chaînon décisif à la capacité citoyenne des jeunes, notamment des moins favorisés et des plus fragiles d'entre eux.

Le Service Civique développe le sentiment d'appartenance des jeunes à la communauté nationale

Le Service Civique semble avoir un impact majeur sur le taux de satisfaction des jeunes concernant leur place dans la société (61% sont satisfaits avant, 70% après). L'écart est encore plus significatif pour les jeunes des quartiers populaires qui sont seulement 50% à être satisfaits de leur place dans la société avant de s'engager en Service Civique, et 72% à l'être après. +22 points !

Cette satisfaction s'accompagne d'un sentiment de fierté d'être français beaucoup plus fort. 79% des jeunes de quartiers populaires se sentent fiers d'être français après avoir fait un Service Civique contre 64% avant. Ce qui montre d'une part que les jeunes de nos quartiers sont bel et bien fiers d'être

¹ Comité interministériel des Villes

² et un comité éditorial composé de représentants de : la CFDT (Lydie Nicol), un haut fonctionnaire (Alain Régnier), le Forum Français de la Jeunesse (William Feys), la FAGE (Maé Bouteille), Animafac (Sarah Bilot), la Ligue de l'Enseignement (Eléonore Tranchant), CCSC Volontariats (Eric Sapin), le rapporteur de l'étude du CESE de 2016 sur le Service Civique (Jean-François Serres), un sénateur (Henri Cabanel), une élue municipale d'Evry-Courcouronnes (Diarra Badiane) et un ancien représentant syndical (Michel Doneddu).

français... Mais aussi que si on leur donne la chance de faire un Service Civique, ils sont définitivement une écrasante majorité à l'être !

Avant le Service Civique, seulement 1 jeune sur 3 dit se sentir appartenir à la communauté nationale française, 4 jeunes sur 10 quand on interroge les jeunes résidant en quartiers populaires et moins d'1 jeune sur 3 pour les jeunes non diplômés. Ils sont 1 jeune sur 2 après le Service Civique, quel que soit leur parcours et leur situation.

Le Service Civique est un vecteur de mobilisation républicaine, il permet en effet aux jeunes de se sentir utiles, de (re)prendre confiance en eux, de croire en leur capacité à être acteur de la société, et en la capacité de notre société à les intégrer.

L'effet d'appartenance républicaine s'inscrit dans la durée

Un jeune sur deux dit mieux comprendre la vie politique française (51%) depuis son Service Civique, mieux comprendre à quoi servent et comment fonctionnent les institutions (44%) et avoir davantage d'intérêt pour les sujets de société (66% des jeunes).

Ces résultats sont décuplés pour les jeunes de quartiers populaires qui bénéficient particulièrement des apports du Service Civique : ils sont 55% à mieux comprendre la vie politique française, 58% à savoir à quoi servent et comment fonctionnent les institutions et 68% des jeunes de quartiers populaires déclarent s'intéresser depuis beaucoup plus aux sujets de société.

Dans la continuité, les jeunes ayant réalisé un Service Civique se caractérisent par une intention d'aller voter beaucoup plus forte que les jeunes qui ne se sont pas engagés en service civique (47% contre 34%). La progression est très forte aussi pour les jeunes de quartiers populaires qui ont fait un Service Civique avec + 11 points entre avant et après le Service Civique (37% contre 28%).

Le sondage de l'IFOP démontre ainsi la pertinence du Service Civique dans la construction de la citoyenneté des jeunes, par l'éveil et la curiosité (envie de savoir ce qui se passe), l'acquisition de connaissances (meilleure compréhension de ce qui se joue), le développement de la légitimité à s'exprimer et par la prise de conscience du rôle de chacun pour construire la société de demain. Ces effets sont encore plus importants pour les jeunes de quartiers populaires et les jeunes non diplômés, souvent perçus comme les plus éloignés des pratiques de participation citoyenne et démocratique.

Le Président de la République rappelle régulièrement les enjeux de résilience de la Nation et l'impérieuse nécessité de réconcilier les jeunes de nos quartiers populaires avec la République. Il a raison, et une solution au moins a fait ses preuves et c'est aujourd'hui prouvé : c'est le Service Civique, le service national à la française, civil et solidaire. Qu'il convient aujourd'hui de proposer à tous nos jeunes, y compris dans tous nos quartiers populaires, pour que tous puissent enfin se sentir vraiment appartenir à la Nation.

3 propositions en vue du CIV prévu le 9 octobre prochain sous la présidence de la 1ère Ministre

- Se fixer l'objectif d'un triplement du nombre de jeunes des quartiers populaires engagés en Service Civique chaque année
- Relancer les KIOSCs, le dispositif d'information de bas d'immeuble déployé par l'association pionnière Unis-Cité depuis 3 ans, et qui devrait non pas s'éteindre, mais être généralisé !
- Développer massivement des programmes de « Service Civique collectif », brassant des jeunes de tous nos quartiers sur des actions utiles à leur territoire, au-delà de leurs différences.

Retrouvez l'intégralité des éléments du sondage ici :

[Présentation – Sondage sur les impacts du Service Civique sur la démocratie](#)

[Rapport - L'impact du Service Civique sur la citoyenneté](#)

[Synthèse – sondage sur l'impact du Service Civique sur la démocratie](#)

Contact presse : Nadia Martini – 07 64 55 85 90 - nmartini@uniscite.fr

Contact institutionnel : Chloé Vantorre – 07 61 63 26 94 - cvantorre@uniscite.fr

Retrouvez-nous : uniscite.fr - [Facebook Unis-Cité](#) - [X \(Twitter\) @uniscite](#) – [Linkedin Unis-Cité](#) – [Instagram @uniscite](#)

A propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une année de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de 122 agglomérations en France métropolitaine et à la Réunion, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 40 000 jeunes dont plus de 12 500 en 2022, dans un Service Civique « collectif » permettant la mixité sociale, et accompagne tous les acteurs de l'intérêt général dans leur appropriation du Service Civique. www.uniscite.fr

A propos du Service Civique : Cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le service civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~609 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr